

REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 15 juillet 2019

Date de l'annonce publique : 08/07/2019

Date de la convocation des conseillers : 08/07/2019

Présents	JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; QUINTUS-SCHANEN, échevine ; BERGER, conseiller ; BRIX, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; MARQUES, conseiller ; MICHELS, conseiller ; REDING, conseiller ; REITER, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.
Absent(s)	./.
Référence	CC.2019-7-15 - 10.0
Point de l'ordre du jour	10.0
Objet	Agrandissement du parking public de la Grand-rue à Roeser - Devis.

Le conseil communal,

Vu le projet relatif à l'agrandissement du parking public de la Grand-rue à Roeser par l'aménagement avec revêtement perméable du parking situé en face de la maison communale ;

Considérant que le projet, établi le 2 juillet 2019 par le bureau d'études Luxplan, présente un coût total, honoraires et TVA compris, de 305 000,00 € ;

Vu les articles du budget de l'exercice 2019 spécifiés ci-après :

Article	Libellé	Crédit budgétaire
4/623/211000/17007	Agrandissement du parking public de la Grand-rue à Roeser - Etudes	25 000,00
4/623/221313/17007	Agrandissement du parking public de la Grand-rue à Roeser - Travaux	25 000,00

Vu le règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, notamment les dispositions spécifiques applicables aux marchés publics relevant des collectivités territoriales et des entités assimilées ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le relatif à l'agrandissement du parking public de la Grand-rue à Roeser par l'aménagement avec revêtement perméable du parking situé en face de la maison communale établi le 2 juillet 2019.

Récapitulatif et désignation des travaux	Montant en €
PROJET	
1. Travaux préliminaires	24 290,00
2. Travaux de terrassements	20 040,00
3. Evacuation des eaux pluviales	25 817,50
4. Travaux de réseaux divers	13 061,50
5. Travaux de voirie	101 292,50
6. Régie et fournitures	9 665,00
7. Positions hors bordereau génie civil	22 750,00
Total des travaux	216 916,50
Honoraires	36 610,00
Total hors TVA	253.526,50
TVA 17% sur travaux et honoraires	43.099,50



Divers, imprévus et pour arrondir	8 374,00
Total général	305 000,00

Montant « Total général » en euros et en toutes lettres

Trois cent cinq mille.



Sollicite l'approbation de la présente délibération en vertu de l'article 106 - 10° de la loi communale et de l'article 144 du règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics.

En séance à Roeser, date qu'en tête.